

LES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES 2012/2013 DE L'AGGLOMÉRATION CÔTE BASQUE-ADOUR : PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

PRÉAMBULE

Au 1er janvier 2013, l'Agglomération Côte Basque-Adour comptait 126 072 habitants, soit 3 770 habitants de plus qu'en 2008. Cette croissance démographique repose exclusivement sur le solde migratoire (il y a eu plus de nouveaux arrivants que de sortants), le solde naturel sur la période étant négatif (il y a eu plus de décès que de naissances). Qui sont ces nouveaux habitants ?

Pour apporter une réponse à cette question, l'INSEE met à disposition une nouvelle version de la base des migrations résidentielles. Après une rupture de 5 ans dans la série, suite à une modification de question dans le recensement, connaître le profil des nouveaux habitants d'un territoire redevient possible. En revanche, cette connaissance ne repose plus sur le lieu d'habitation 5 ans auparavant, mais dorénavant sur une seule année.

La note #33 de l'Observatoire illustre les dynamiques résidentielles de l'Agglomération Côte Basque-Adour. Elle montre notamment que si les nouveaux habitants entre 2012 et 2013 proviennent de territoires relativement proches, les sortants s'installent eux dans les territoires limitrophes¹ de l'Agglomération. ■

Les migrations résidentielles retranscrivent également l'attractivité en termes d'enseignement : 66 % des étudiants arrivent de la Région Nouvelle Aquitaine, dont 25 % des Pyrénées-Atlantiques.

Crédits photo : Université de Pau et des Pays de l'Adour

¹Communautés de Communes du Seignanx, Nive-Adour, Errobi et Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque

DES DYNAMIQUES RÉSIDENTIELLES PRINCIPALEMENT DE PROXIMITÉ

Au 1er janvier 2013, 94 % des habitants de l'Agglomération Côte Basque-Adour vivaient déjà dans ce territoire un an plus tôt. Les flux migratoires (entrants et sortants) se font en grande partie avec les territoires proches. Les sortants partent majoritairement dans les territoires périphériques. Cette dynamique traduit des parcours résidentiels de proximité.

Des situations communales contrastées

Entre le 1er janvier 2012 et le 1er janvier 2013, 8 101 personnes se sont installées dans l'Agglomération Côte Basque-Adour et 6 797 l'ont quittée. Les cinq communes ne sont pas concernées de la même manière par ces dynamiques. Anglet et Bayonne gagnent respectivement 828 et 709 nouveaux habitants, Bidart et Boucau restent stables, tandis que Biarritz perd 273 habitants.

Les nouveaux habitants viennent de territoires proches

6 nouveaux habitants sur 10 proviennent de la Région Nouvelle Aquitaine¹. Les 4 sur 10 restants arrivent d'Occitanie² (1 sur 10), de l'Île de France (1 sur 10) et de l'étranger (1 sur 10).

Plus précisément, parmi les nouveaux habitants issus de Nouvelle Aquitaine, près de la moitié vivait dans les EPCI limitrophes de l'Agglomération. Ainsi, 28 % proviennent de la Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque, 28 % de la Communauté de communes du Seignanx, 25 % de la Communauté de communes Errobi et 19 % de la Communauté de communes Nive-Adour. Les nouveaux habitants en provenance du reste du Pays Basque et du Béarn, sont moins nombreux, contrairement à ceux des Landes (hors Communauté de Communes du Seignanx) qui représentent 33 % des nouveaux habitants issus de Nouvelle Aquitaine.



6 nouveaux habitants sur 10 proviennent de la Région Nouvelle Aquitaine. (...) près de la moitié vivait dans le bassin de vie de l'Agglomération (...)

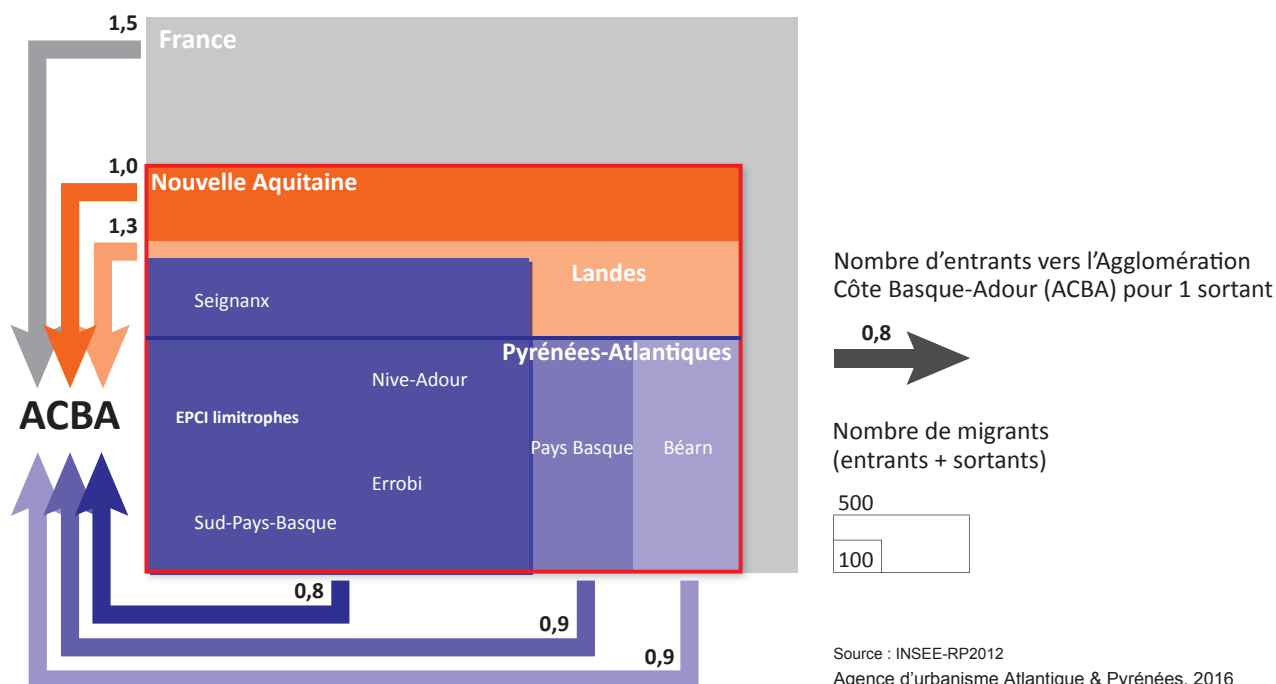
Les habitants qui partent, restent dans les territoires limitrophes de l'Agglomération

Sur 10 personnes ayant quitté l'Agglomération, 4 se sont installées dans le département des Pyrénées-Atlantiques et 3 personnes ont élu domicile dans le reste de la Nouvelle Aquitaine. Les 3 sur 10 restantes sont parties par ordre d'importance pour l'Occitanie puis en Ile de France. Il est à noter que les personnes qui ont pu partir à l'étranger ne sont pas dénombrées, le recensement s'effectuant uniquement dans le territoire national.

Concrètement, parmi les personnes qui ont quitté l'Agglomération pour la Région Nouvelle Aquitaine, la moitié s'est installée dans le bassin de vie de l'Agglomération et dans une large proportion dans la Communauté de communes d'Errobi (32 %). Les migrations vers le reste du Pays Basque et du Béarn sont moins marquantes. 12 % des personnes qui partent vers la Nouvelle Aquitaine ont élu domicile dans les Landes (hors Seignanx), et 13 % en Gironde. ■

¹ Nom de la fusion des anciennes Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes
² Nom de la fusion des anciennes Régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Géographie des migrations résidentielles de l'Agglomération Côte Basque-Adour entre 2012 et 2013



DES NOUVEAUX HABITANTS AUX PROFILS DIVERSIFIÉS

Même si en volume les migrations de l'Agglomération Côte Basque-Adour retranscrivent une grande mobilité des 20/35 ans, le solde migratoire est positif quelle que soit la classe d'âges (hors les plus de 80 ans) et quelle que soit la catégorie socio-professionnelle. En revanche, les couples avec enfants ont plutôt tendance à quitter l'Agglomération.

Des migrations qui concernent majoritairement les 20/35 ans

Les personnes âgées de 20 à 35 ans représentent plus de la moitié des migrations résidentielles. Ce constat s'explique par la plus grande mobilité de cette classe d'âges pour des raisons liées aux études et/ou aux premières années de vie professionnelle. L'Agglomération connaît un solde migratoire positif dans toutes les classes d'âges sauf dans celle des plus de 80 ans. Elle gagne ainsi 462 personnes de moins de 15 ans, 362 de 40 à 55 ans, 295 de 20 à 35 ans et 274 de 60 à 75 ans.

Des nouveaux habitants principalement actifs

Les migrations résidentielles illustrent l'attractivité économique du territoire puisque 46 % d'entre elles concernent des actifs et 13 % des personnes en recherche d'emploi. De plus, le solde migratoire est positif pour ces deux catégories. Entre 2012 et 2013, l'Agglomération enregistre un gain de 455 actifs et de 249 chômeurs.

Les migrations résidentielles retranscrivent également l'attractivité en termes d'enseignement puisque 1 129 étudiants sont venus s'installer alors qu'ils étaient 969 à quitter l'Agglomération. Dans le détail, 66 % des étudiants arrivent de la région, dont 25 % des Pyrénées-Atlantiques. Les étudiants qui partent de l'Agglomération se dirigent principalement vers la Gironde.

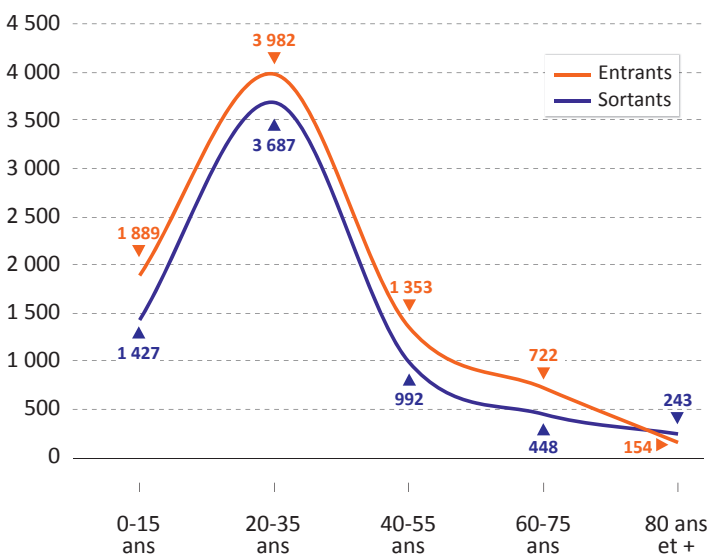
Enfin, les migrations résidentielles illustrent assez peu l'attractivité du territoire pour les retraités puisque le solde, même s'il est positif, reste assez faible (167 nouveaux habitants) au regard des autres dynamiques. L'explication repose probablement dans le poids des résidences secondaires dont les retraités peuvent être propriétaires. La bi-résidentialité n'est pas comptabilisée dans les migrations de l'INSEE puisque l'occupation du logement n'est pas à l'année.

[...]



Les migrations résidentielles illustrent l'attractivité économique du territoire puisque 46 % d'entre elles concernent des actifs et 13 % des personnes en recherche d'emploi. De plus, le solde migratoire est positif pour ces deux catégories. Entre 2012 et 2013, l'Agglomération enregistre un gain de 455 actifs et de 249 chômeurs.

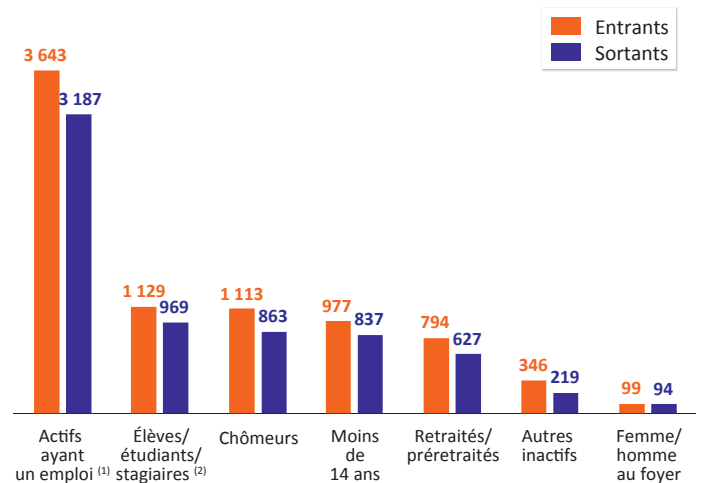
Répartition par tranche d'âges des migrations résidentielles dans l'Agglomération Côte Basque-Adour entre 2012 et 2013



Source : INSEE-RP2012

Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées, 2016

Répartition par catégories socio-professionnelles des migrations résidentielles dans l'Agglomération Côte Basque-Adour entre 2012 et 2013



(1) y compris sous apprentissage ou en stage rémunéré
(2) stagiaires non rémunérés de 14 ans et +

Source : INSEE-RP2012

Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées, 2016

[...]

Quatre principaux profils de ménages se dégagent

En termes de volumes, les migrations résidentielles mettent en exergue quatre principaux profils de ménages.

Les couples avec enfant(s) représentent autant dans les flux sortants que dans les flux entrants, soit environ 35 % dans les deux cas. Leurs caractéristiques diffèrent assez peu, les couples entrants ont autant d'enfant(s) en moyenne que les couples sortants.

A l'inverse les familles monoparentales (environ 10 % des flux entrants et 8 % des sortants) semblent avoir plus d'enfant(s) quand elles sortent de l'Agglomération Côte Basque-Adour que quand elles y rentrent (1,7 enfant en moyenne en entrée, contre 2 en moyenne en sortie). Les familles monoparentales contribuent pour environ 16 % du gain de population issu des migrations résidentielles.

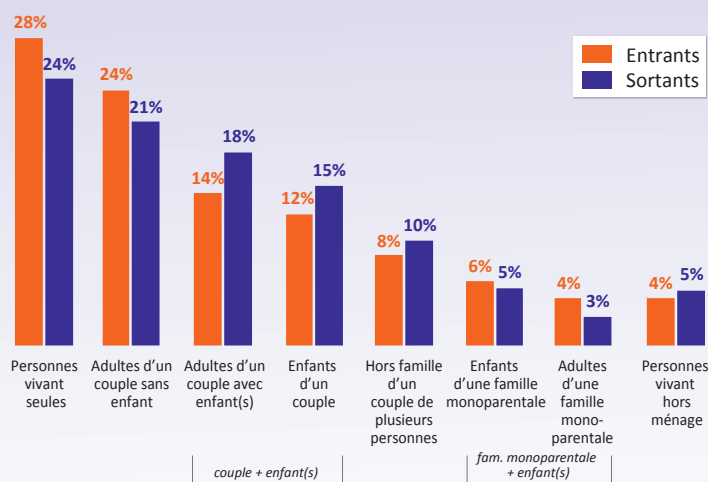
Les couples sans enfant représentent environ 24 % des flux entrants et 21 % des flux sortants. Le solde migratoire est positif d'environ 500 personnes. Les couples sans enfant pèsent pour près de 37 % du gain de population issu des migrations résidentielles.

Enfin, les personnes vivant seules constituent respectivement 28 % et 24 % des flux entrants et sortants. Elles contribuent pour 45 % au gain de population, soit environ 630 personnes. ■



Les familles monoparentales contribuent pour environ à 16 % du gain de population issu des migrations résidentielles (...)

Répartition par profil des membres d'un ménages des migrations résidentielles dans l'Agglomération Côte Basque-Adour entre 2012 et 2013



Source : INSEE-RP2012

Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées, 2016



Petite caserne
2 allée des platanes - BP 628
64106 Bayonne Cedex
Tél. 05 59 46 50 10

4 rue Henri IV - Porte J
64000 Pau
Tél. 05 33 64 00 30

Fax. 05 59 46 50 30
contact@audap.org

www.audap.org



Les membres de droit de l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées

A RETENIR

8 101

personnes se sont installées dans l'Agglomération Côte Basque-Adour entre le 1er janvier 2012 et le 1er janvier 2013.

28 %

des nouveaux arrivants dans l'Agglomération Côte Basque-Adour proviennent de la Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque.

46 %

des nouveaux arrivants sur l'Agglomération Côte Basque-Adour sont des actifs.

Contact :

Emma DAMITIO : e.damitio@audap.org